



Département du Haut-Rhin
Arrondissement de Mulhouse
3412-MB/SC

ARRÊTÉ N° 2024/1271

Portant délégation de fonctions

Le Maire de Mulhouse

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-18 et L 2122-32

Vu l'élection du Maire du 4 juillet 2020

Vu les délibérations du conseil municipal du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020 puis du 2 février 2023 fixant le nombre d'Adjoints au Maire

Vu l'élection des Adjoints du 4 juillet 2020, du 17 juillet 2020 et du 2 février 2023

ARRETE

Article 1

L'arrêté n° 2020-969 du 4 juillet 2020 portant délégation de fonctions à Monsieur Philippe D'ORELLI est abrogé.

Article 2

Monsieur **Philippe D'ORELLI**, Conseiller Municipal, est délégué :

- aux langues et cultures régionales,
- à l'Office Mulhousien des Arts Populaires (OMAP),
- à la Maison de la Culture Populaire (MCP) de la Cité,
- aux nouvelles pratiques dans les sports numériques.

Par ailleurs, il assiste Mme Anne-Catherine GOETZ, Mme Emmanuelle SUAREZ, Mme Marie HOTTINGER, et M. STEGER Adjoints au Maire.

Article 3

Monsieur Philippe D'ORELLI est désigné pour remplir les fonctions d'Officier d'Etat Civil en cas d'absence ou d'empêchement des adjoints.

Article 4

Les délégations visées aux articles 2 et 3 du présent arrêté sont exercées sous ma surveillance et ma responsabilité.

Article 5

Ces délégations sont exercées pour la durée du mandat du Conseil municipal issu des élections du 28 juin 2020, sauf révocation de ma part.

Article 6

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet de la Ville de Mulhouse, et dont ampliation sera notifiée :

- à Monsieur Philippe D'ORELLI,
- à M. le Sous-Préfet de l'Arrondissement de Mulhouse,
- au Secrétariat Général pour inscription au registre des arrêtés.

Fait à Mulhouse, le 20 juin 2024

Madame le Maire



Michèle LUTZ

Spécimen de signature de Monsieur Philippe D'ORELLI :



Spécimen de paraphe de Monsieur Philippe D'ORELLI :



Copie par courriel :

- au service Accueil pour publication sous forme électronique sur le site internet de la Ville de Mulhouse,
- aux adjoints intéressés,
- au service des affaires démographiques,
- au service contrôle et comptabilité centrale,
- au service ressources humaines ,
- au service affaires juridiques,
- au service des relations internationales et transfrontalières,
- à la direction solidarité et culture,
- à la direction sports et jeunesse,
- au service transformation et innovation numérique,
- au Trésorier Principal de Mulhouse ,
- au Procureur de la République près le Tribunal Judicaire de Mulhouse.